



Régionale d'Elevage

Club des Chiens Tibétains de France

Dimanche 14 /05/2023

Spécial Club des Tibétains





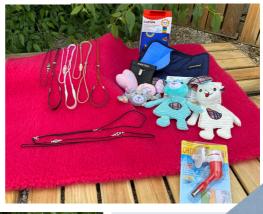


https://www.vdv-vandevelde.com

Rendez-vous sur notre site Internet:



Code parrainage 04688205





Bi-Phase Wash'n Dry Shampoing Poudre **Brosses** Élastiques Laisses Jouets



🔘 @vdv_vandevelde 🚹 VDV Van de Velde



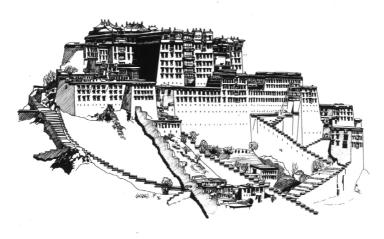
CLUB DES CHIENS TIBETAINS DE FRANCE

Epagneul du Tibet - Lhassa Apso - Shih-Tzu - Terrier du Tibet

Affilié à la Société Centrale Canine Siège social : 4- Impasse des Cotilles - Argnat – 63530 SAYAT Site internet : www.chienstibetains.com

Exposition Régionale d'Elevage

Sous le haut patronage de M. le Président de la SCC, Et l'aimable autorisation de l'Association Canine Territoriale Provence Alpes Côte d'Azur Attribution du Lion d'Or du Club comptant pour le Championnat du Club



Pierrefeu du Var (83)

Dimanche 14 Mai 2023

Sponsor officiel:

NESTLE PROPLAN PURINA PET CARE

JURY

Juge Pressenti: Mme Chantal Tranchant

Epagneul Tibétain - Lhassa Apso Shih-Tzu -Terrier du Tibet

TAN -Confirmations- Breath : Mme Frédérique Chancel Aguirre

HORAIRES

9 h	Entrée des chiens et collation de bienvenue
10 h	Début des jugements – TAN et Confirmations
12 h 30	Pause Déjeuner
14 h	Reprise des Jugements

A partir de 15 h 00

- Désignation des 4 Meilleurs de chaque race
- Meilleur Chien Tibétain de la Régionale d'Elevage

Remise des prix et récompenses.

CLASSE ELEVAGE

Pour trois à cinq chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle produits par le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents, déjà **engagés dans une classe Individuelle** (Ouverte, Intermédiaire, Jeune, Puppy, Baby, Champion, Vétéran).

La classe élevage sera jugée sur l'homogénéité et départagée dans le ring d'honneur.

LOT REPRODUCTEUR

Pour s'engager dans cette classe tous les chiens inscrits doivent être impérativement engagés à titre individuel.

Le lot reproducteur comprend le géniteur (mâle ou femelle) et sa descendance (au minimum 5 sujets issus de première génération).

Inscription avant 12 heures 30

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bienvenue à la Régionale d'Élevage organisée à Pierrefeu du Var, par notre déléguée Véronique Alavoine et son adjointe Chantal Chanut. Merci à l'association locale Cœur du Terroir et la municipalité de Pierrefeu qui nous permettent cette organisation. A une époque où l'individualisme est souvent roi, cette aide est précieuse et particulièrement appréciée. Le rôle de notre juge, Chantal Tranchant, est important et il saura avec pédagogie échanger avec vous, merci à elle. Cette journée est aussi l'occasion de faire passer le BREATH, cet examen destiné à jauger de la santé de nos Shih-Tzu. Gardons-nous de tout ce qui pourrait altérer l'excellente santé de nos tibétains.

Passez tous une bonne journée dans la convivialité. Notre sport cynophile se doit de rester un plaisir et pas un lieu de vindictes et de jalousie

Bonne journée à tous et bien amicalement.

Lydie Estru
Présidente du Club des Chiens Tibétains de France

SPONSOR NESTLE PRO PLAN PURINA PET CARE





Comité du C.C.T.F.

BUREAU

Mme Lydie ESTRU – Présidente Mr Patrick DEWAELE - vice-président Mme Véronique ALAVOINE - secrétaire Mme Frédérique CHANCEL AGUIRRE - trésorière

MEMBRES

Mr Christian BRINGOLET
Mme Christelle COLOMBINI
Mr Franck DELMAS
Mme Catherine DITTEL
Mme Coralie LE DELAS
Mr Didier MARTINET
Mme Martine SAUZET
Mr Jean Luc VAZEILLES

• PRESIDENTS D'HONNEUR

Mme Simonne CHAUVIN-DAROUX (Présidente fondatrice du CCTF) Mr Jean Claude METANS

• MEMBRE D'HONNEUR

Mme Ginette BOUVRET (Membre fondatrice du CCTF

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES RÉGIONALES DU C.C.T.F AVEC ATTRIBUTION DU LION D'OR

Article 1: Organisation

Les Expositions Régionales d' Elevage seront organisées par les délégations régionales du C.C.T.F.

Arrivée et Jugement : l'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 12h30. Les jugements commenceront à 14 heures précises.

Logement des chiens: Aucune cage n'est prévue par l'organisateur, des espaces seront aménagés pour les exposants. Sortie des Chiens: Les chiens pourront quitter l'exposition après remise des slips de jugements et récompenses.

Affichage: aucun panneau n'est autorisé, de même la distribution de prospectus est interdite.

Annulation: en cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés sous déduction des frais déjà engagés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation non récupérables.

Engagements: Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception: A/ de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations capines

B/ de celles qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C. Seront refusés :

A/ les inscriptions parvenues après la date des engagements.

B/ les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.

C/ toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe Lot d'Elevage et Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (cf. feuille d'engagement).

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé, la semaine précédent l'exposition, la carte d'exposant qui devra être présentée à l'entrée. Seuls les chiens inscrits à un Livre d'Origine Reconnu par la F.C.I. peuvent être acceptés « ne concourant pas ».

Article 2 : Obligations de l'Exposant

Pour participer aux épreuves de sélection en Régionales d'Elevage, les sujets présentés doivent être inscrits au Livre des Origines Français (L.O.F.) ou à tout autre livre des origines reconnu par la F.C.I. Les chiens non inscrits à un livre d'origine (titre initial) sont également admis. L'exposant accepte de facon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessus. En conséguence l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui. L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenil n'est pas à sa connaissance au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition. En cas de fausses déclarations, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Article 3: Titres pouvant être attribués

Les qualificatifs des R.E. auront valeur de « spéciales de race » et seront pris en compte pour les cotations (cf. grille de cotation en vigueur). Différents « titres » pourront être décernés lors de la R.E. - Meilleur espoir : en concurrence entre les meilleurs des classes Baby & Puppy par race, - Meilleur Jeune : en concurrence entre le meilleur mâle et la meilleure femelle de la classe Jeune et par race, - Meilleur Vétéran : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle de la classe Vétéran et par race, - Meilleur Mâle : entre les meilleurs mâles de chaque classe (Jeune- Vétéran- Adulte – Champion) et par race, - Meilleure Femelle : entre les meilleures femelles de chaque classe (Jeune- Vétéran- Adulte – Champion) et par race. - Désignation d'un Meilleur de Race et d'un Best In Show Un trophée sera remis au meilleur chien de la RE Un même chien pourra participer à autant de R.E. qu'il le souhaite. Les trois affixes les plus représentés seront primés.

Article 4: Classes et tarifs

Attention: Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

Les différentes classes individuelles proposées durant les Régionales d'Elevage seront :

Baby: de 4 à 6 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Espoir, Puppy: de 6 à 9 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Espoir, Jeune: de 9 à 18 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Jeune,

Intermédiaire : de 15 à 24 mois donnant droit à l'attribution du « LION D'OR » et/ou « LION D'ARGENT » en compétition avec la classe ouverte,

Ouverte: à partir de 15 mois donnant droit à l'attribution du « LION D'OR » et/ou « LION D'ARGENT », en compétition avec la classe intermédiaire.

Champion: à partir de 15 mois pour les champions nationaux de CS ou internationaux des pays membres de la FCI (justificatif à fournir) donnant droit à l'attribution du « LION D'OR » et/ou « LION D'ARGENT »,

Champion du Club: à partir de 15 mois sous présentation du Diplôme délivré par le C.C.T.F. – Ne permet pas de concourir pour le « LION D'OR » &/ou le « LION D'ARGENT », mais entre en compétition pour le Meilleur de Race,

Vétéran : à partir de 8 ans révolus donnant droit à l'attribution du Meilleur Vétéran.

Classe d'Elevage: (classe pouvant être constituée au poteau) Pour trois à cinq chiens de race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1) produits par le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Deux catégories sont prévues: « Adultes » (classe Ouverte, Intermédiaire, Champion, Jeune) et « Baby/Puppy »

Lot Reproducteur: (classe pouvant être constituée au poteau) pour tout sujet engagé se présentant avec au moins 5 de ses sujets, issus de 2 partenaires pour les femelles et de 3 partenaires pour les mâles, euxmêmes inscrits en classe individuelle.

Règlement des engagements: Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre du CCTF par chèque bancaire ou postal, CB, ou mandat international pour les étrangers.

Présentation: il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé. Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Refus ou Exclusion:

1/ des engagements: la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser après les avoir acceptés.

2/ des chiens : à l'entrée ou en cours d'exposition.

A/ ceux refusés par le service vétérinaire

B/ ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés.

C/ ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

D/ ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

Jugements: les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement exclus par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite. Les jugements et qualificatifs seront identiques à une exposition traditionnelle, mais il ne sera pas déliyré de CACS et RCACS de la S.C.C.

LION D'OR - Le LION D'OR ne peut être accordé qu'à un chien classé 1 « excellent » en classe Ouverte ou en classe Intermédiaire ou en classe Champion à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas obligatoirement la première place. Les juges font les propositions pour le LION D'OR d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine Reconnu.

Il appartient au Club de s'assurer pour l'homologation du **LION D'OR** que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le **LION D'OR** il peut lui être accordé le **LION D'ARGENT**.

Confirmation: Les chiens présentés pourront être examinés par un expert français présent. Se munir impérativement du formulaire de demande correctement rempli et signé, du certificat de naissance et de la carte d'identification du chien à confirmer. Le tatouage sur le chien doit être parfaitement lisible.

Les frais de participation aux R.E. (Régionale d' Elevage) seront identiques pour toutes les Régionales d'Elevage. Le tarif dégressif s'applique uniquement aux classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion en cas d'engagement de plusieurs chiens ayant le même propriétaire. Les classes Baby, Puppy, Vétéran n'entrent pas dans le tarif dégressif en cas d'engagement de plusieurs chiens ayant le même propriétaire. (1) NB: sont considérées comme classe individuelle les classes Ouverte, Intermédiaire, Jeune, Débutant, Puppy, Vétéran, Champion de Beauté.

Article 5: Fonctionnement des R.E.

- Des régions limitrophes ne doivent pas organiser la même année de Régionale d'Elevage.

- Il pourra être mis en place des « jurys » de morphologie, de caractère et de mensurations (Grille de cotation). Les jugements peuvent s'effectuer avec un juge individuel ou par un jury collégial Dans ce cas chaque exposant devra présenter obligatoirement son chien dans l'ordre suivant : 1/ Jury de mensurations : (au minima 1 juge ou 1 assesseur ou 1 membre d'une des commissions d'élevage) 2/ Jury de caractère et de comportement : (T.A.N renvoi à la fiche du TAN en vigueur) (au minima 1 juge ou 1 assesseur ou 1 membre d'une des commissions d'élevage) 3/ Jury de morphologie : le jury doit comporter au moins un juge qualifié de la S.C.C. Un qualificatif est attribué compte tenu du standard de la race examinée (LA, ET, ST, TT) et de l'allure générale du sujet présenté. Qualificatifs pouvant être attribués : Excellent, Très Bon, Bon, Suffisant (Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion, Vétéran). Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur (Baby, Puppy).

Article 6: Réclamations, Sanctions, Responsabilité

A/ Réclamations : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont

sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise au club organisateur si, après examen, elles sont reconnues sans fondement. Dans le cas des litiges et/ou de réclamations, seuls les statuts et règlement intérieur du club sont appliqués, complétés si nécessaire par les règlements généraux de la cynophilie édités par la S.C.C.

B/ Sanctions: Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le C.C.T.F, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la S.C.C;

 les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur les exposants qui auront fait une fausse déclaration - les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité

 - les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Juges, du C.C.T.F et de la S.C.C

- les exposants qui auront remplacé un chien par un autre.

C/ Responsabilité: La société organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas que ce soit ou pour quelque cause que ce soit.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants, seuls responsables, acceptent d'une façon absolue, sans condition, ni réserve, tous les articles du présent règlement.

Article 7 : Service vétérinaire :

Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi – tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition – des chiens.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination du chien (passeport européen pour les étrangers).

AVIS AUX EXPOSANTS ETRANGERS

1/ Le service des douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

2/ L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT EN FRANCE

1/ Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des chiens présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux normes sanitaires. Mes animaux doivent être en parfaite santé. L'origine de chacun d'eux devra pouvoir être justifiée à tout moment.

IMPORTANT: Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, pour le 30/04/2023, photocopie du certificat de vaccination contre la rage des chiens provenant de l'étranger.

VERY IMPORTANT The administration departmental veterinary force the organizers to give to the service departmental veterinary surgeons, for 30/04/2023 photocopy of the certificate vaccination against the rage of the dogs coming from abroad. We ask you to join this photocopy to your sheet of engagement.

Affichage: aucun panneau n'est autorisé, de même la distribution de prospectus est interdite.

*** Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur de la S.C.C. qui est applicable

CLUB DES CHIENS TIBETAINS DE FRANCE

Association Nationale Officielle chargée de la conduite des races tibétaines en France Affilié à la Société Centrale Canine – Agréée par le Ministère de l'Agriculture siège social : 290 Impasse des Tournesols – Le Clos des Oliviers - 83390 Cuers

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT 2023

A renvoyer à : CCTF Trésorerie – Mme Chancel – 5. Rue de la Bronque – 30290 St Victor La Coste Paiement à l'ordre du C.C.T.F.

N° d'adhésion (pour le renouvell	lement): Je soussigné	: Madame □ Mademoiselle □ Monsieur □
	Prénom	
Code postal :Ville :	Tél. :	
Adresse Email :		
Profession		
Affixe (pour les éleveurs)		
Race(s) Tibétaines possédée(s)		
Demande mon Adhésion (ou renouvel	le ma cotisation) au C.C.T.F. en qualité d	e:
☐ Membre Actif = 36 € ☐ Eleveur = 60 €		☐ Bienfaiteur = 72 € ou plus ☐ + 12 € par an pour l'étranger
1° Je suis parrainé (e) par :		Date:
2° je demande le parrainage du Club :		Signature du demandeur :

RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CCTF (maj 29-01-2019)

Article 1: OBJET

L'objectif du championnat de Beauté du Club est d'attribuer le titre de CHAMPION du club aux sujets de chacune de nos quatre races Tibétaines, Mâle et Femelle, qui se distinguent particulièrement et régulièrement au cours des manifestations spéciales d'Élevage, organisées par le Club des Chiens Tibétains de France et jugées par des Juges français ou Étrangers, spécialistes de nos races. Ce titre de champion du club n'étant pas un titre SCC mais simplement un concours interne au club, il ne pourra pas figurer sur le pédigrée. Le qualificatif excellent obtenu pourra servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Article 2 : CERTIFICATS

Des Certificats d' Aptitude au Championnat du Club – titres appelés « LION D'OR » & « LION D'ARGENT » peuvent être accordés dans les expositions régionales d'élevage du club. – 1 LION D'OR (et un LION D'ARGENT) mâle. – 1 LION D'OR (et un LION D'ARGENT) femelle.

Article 3: CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- 3-a A l'issue des jugements le juge peut attribuer le LION D'OR au meilleur entre les premiers des classes Intermédiaire, Ouverte et Champion, à condition qu'ils aient obtenu le qualificatif EXCELLENT.
- 3-b De la même façon le LION D'ARGENT pourra être attribué au second meilleur mâle et à la seconde meilleure femelle.
- 3-c Le propriétaire d'un chien Tibétain qui reçoit un certificat d'Aptitude au Championnat du Club reconnaît qu'en aucun

cas cela ne constitue un titre de champion du club. Seul le diplôme décerné par le club après fourniture du dossier complet d'homologation peut être reconnu comme titre de champion du club.

3-d - Si l'un des chiens ci-dessus est déjà champion du club il ne participera pas à l'attribution des LION D'OR et D'ARGENT et c'est le chien placé juste après lui dans sa classe qui pourra, lui, y participer.

Article 4: TITRE DE CHAMPION DU CLUB

4-a- Le titre de Champion du CCTF sera décerné au mâle et à la femelle de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes; attribuées par 3 juges différents; 1 LION D'OR en régionale d'élevage, 1 excellent à la Nationale d'Élevage et 1 CACS en spéciale de race.

4-b- Le Diplôme de Champion Jeune de l'année sera décerné au mâle et à la femelle ayant obtenu dans l'année, sous 3 juges différents : 1 excellent en Cl. Jeune à la Nationale d'Élevage plus un 1er excellent en Cl. Jeune en spéciale de race et un 1er excellent en Régionale d'Élevage.

Le Diplôme de Champion Vétéran de l'année sera décerné au chien ayant obtenu: 1 excellent en Cl. Vétéran à la Nationale d'Élevage plus un excellent en Cl. Vétéran en spéciale de race et un 1er Exc. en Régionale d'Élevage.

4-c- Pour obtenir ce titre et/ou ces diplômes, le chien devra présenter un pédigrée complet et être au minimum Niveau 2 de la Grille de sélection de la SCC en vigueur à compter du 1^{er} JANVIER 2018.

4-d - L'homologation devra être demandée au CCTF dès que les 5-b- Champion Jeune de l'année : Un 1er exc. /RE + Un 1er exc. /NE différents résultats auront été obtenus.

4-e - Si dans les deux ans* après l'obtention du premier LION D'OR, un chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet, le chien ayant obtenu le LION D'ARGENT (derrière ce premier LION D'OR) pourra faire valoir ses droits à l'homologation.

Article 5: ATTRIBUTION DES DIFFERENTS TITRES:

5-a - Champion du club (entre intermédiaire, ouverte et champion): Un LION D'OR /RE + Un CACS/Spéc. + Un exc. /NE, sous trois juges différents.

et Un 1er Exc. en spéciale sous trois juges différents.

5-c -Champion Vétéran de l'année : Un 1er exc. /RE + Un 1er exc. / NE et Un 1er Exc. en spéciale sous trois juges différents.

NB: Ce règlement s'appliquera à compter de JANVIER 2019. Le club dispose d'un délai de deux mois pour instruire la demande à la date de réception du dossier complet.

Délai de deux ans : On entend par espace-temps de deux ans le délai qui peut s'écouler en amont et en aval de la date d'obtention du LION D'OR pour avoir les certificats et/ou qualificatifs reguis par le présent règlement.

RÉCOMPENSES

Récompenses offertes par le Club

Lhassa Apso - Shih-Tzu - Épagneul du Tibet -Terrier du Tibet

1 Rosette & 1 Diplôme à tous les « Lion d'Or » & « Lion d'Argent » 1 rosette/coupe à tous les 1° et 2° EXC de chaque classe et de chaque race

LOT D'ELEVAGE

1 Coupe pour le meilleur lot de chaque race

LOT REPRODUCTEUR

1 Coupe pour le meilleur lot de chaque race

MEILLEUR CHIEN DE LA R.E. 2023 1 Coupe



<u>Spéciales, Régionales d'Élevage, Championnat de France 2023</u>

Exposition	Type Expo	Date	Nom du juge
AGNETZ	CACS	28/05/2023	Daniel ARNOULT
MALTOT	CACS	14/07/2023	Gauthier LEQUAIN
CHATEL GUYON	CACS	06/08/2023	Frédérique CHANCEL
BEZIERS	CACIB	15/10/2023	Lynda VOLARIKOVA
METZ	CACIB	05/11/2023	Céline BOTUSSI JOCQUEL
TARBES	CACS	11/11/2023	Patrick DEWAELE
AVIGNON	CACS	25/11/2023	Bertrand DUMONT
NANTES	CACIB	09/12/2023	Daniel MIZERET

Exposition	Type d'expo	Date	Nom du juge
Spéciale SCC - DIJON	CACIB	03/06/2023	DESSERNE Sylvie
Championnat de France DIJON	CACIB	04/06/2023	CONDO Pietro (Italie)

Exposition RE Type Expo		Date	Nom du juge
CHATEAUBRIANT	RE	01/07/2023	MOUELHI Rose mary

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LES DÉLÉGUÉS DU CCTF

DELEGATION	Date	LIEU	JUGE
AQUITAINE Catherine HARMAND- BADEUIL	21/05/23	SALIGNAC EYVIGUES (24)	Lydie ESTRU
AUVERGNE	17/09/23	Cébazat (63)	Lydie ESTRU
BRETAGNE Krystel LE SAOUT	2ème semestre 2023	À déterminer	À déterminer
CENTRE Marie-Josée TALBOT	2ème semestre 2023	À déterminer	À déterminer
LANGUEDOC- ROUSSILLON Martine REYNAUD	08/10/2023	THUIR (66)	Frédérique CHANCEL
MIDI-PYRENEES Valérie HACHIN	01/10/2023	À déterminer	À déterminer
NORMANDIE Catherine PLIN	03/09/2023	SOTTEVILLE LES ROUEN (76)	Daniel ARNOULT
RHONE-ALPES Christian BRINGOLET	18/06/2023	CHAVAS- DOIZIEUX (42)	Bertrand DUMONT

STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSÉS

Races	Juge	Sexe	Classes	Numéros	Total	
			INTERMEDIAIRE	1 à 1	1	
			OUVERTE	2 à 50	4	
		Mâle	NE CONCOURANT PAS	5 à 5	1	
			CONFIRMATION	6 à 6	1	
LILACCA ADCO			PUPPY	7 à 7	1	
LHASSA APSO			OUVERTE	8 à 49	3	
		Femelle	CHAMPION	10 à 10	1	
		remeile	VETERAN	11 à 11	1	
			NE CONCOURANT PAS	12 à 13	2	
			CONFIRMATION	14 à 14	1	
			PUPPY	15 à 18	4	
			JEUNE	19 à 20	2	
	Mme TRANCHANT Chantal	Mâle	INTERMEDIAIRE	21 à 21	1	
			OUVERTE	22 à 23	2	
			NE CONCOURANT PAS	24 à 25	2	
CIULI TZU		Femelle	PUPPY	26 à 28	3	
SHIH TZU			JEUNE	29 à 48	4	
			INTERMEDIAIRE	32 à 33	2	
			OUVERTE	34 à 38	5	
			CHAMPION	39 à 39	1	
	EUL			NE CONCOURANT PAS	40 à 40	1
				CONFIRMATION	41 à 43	3
		Mâle	VETERAN	44 à 44	1	
EPAGNEUL			PUPPY	45 à 45	1	
TIBETAIN		Femelle	INTERMEDIAIRE	46 à 46	1	
			OUVERTE	47 à 47	1	
			Total	50		

	LOTS D'AFFIXE
	DE KAGYU LING DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS DITE TESS DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS
	LOT DE REPRODUCTEUR
SHIH TZU	

Liste des chiens inscrits à la Régionale d'Élevage

LHASSA APSO

CLASSE INTERMEDIAIRE MALE

1 SAATHIYA DE KANG KHARKA LOF: 042590 - id: 250269590472267 né le 17/11/2021 (STRANGER THINGS DELL'ALBERICO x O'DARLING DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX) Prod: Mme CHANUT Chantal, Prop: M. JOSSE Philippe

CLASSE OUVERTE MALE •

- 2 NEPAL DE KANG KHARKA LOF: 039695/04194 id: 250268731998135 né le 11/07/2017 (LIHOUANG DE KOEMPFER x HO-LHAMI DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX) Prod: Mme CHANUT Chantal, Prop: M. SAGLIETTO Gilbert
- 3 POKAHRA ASSAM LEH VDH: KTR ZB191381 id: 276098800099243 né le 25/07/2019 (TIENSCHAN WANG DEN KANGMAR x POKHARA YANGZOM MANI) Prod: Mme TODT Claudia, Prop: Mme TOGA Bella
- 4 SHAMBHALA DE KANG KHARKA LOF: 042591 id: 250269590472543 né le 17/11/2021 (STRANGER THINGS DELL'ALBERICO x O'DARLING DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX) Prod: Mme CHANUT Chantal, Prop: Mme SEVILLA Marie-Noëlle
- 50 OM TSEYANG DES FAMONADYNS LOF: 040131 id: 250269590924333 né le 05/02/2018 (IFMY OF CANILAND'S DREAM x JETTY INK DES FAMONADYNS) Prod: Mme JUNGERS Gwenola, Prop: Mme SEGALA Patricia

NE CONCOURANT PAS MALE

5 (CH) VERY VERSACE'S ROCK'N'ROLL LOF: 041689/04235 - id: 250268600310780 né le 15/07/2020 ((CH) ILARIO MA DEXTER DE KOEMPFER x (CH) VERY VERSACE'S LA BARDOT) Prod: Mmes GONDRAN Vanessa / LE SAOUT Krystel, Prop: Mme ALAVOINE Véronique

CONFIRMATION MALE

6 THEO DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX LOF: 043035 - id: 250269590342872 né le 21/04/2022 (VERY VERSACE'S ROCK'N'ROLL x OTHANGI'S MANDI-CHU) Prod: Mme ALAVOINE Véronique, Prop: M. DALEST André

CLASSE PUPPY FEMELLE •

7 TALIA DES TERRES DE BOURGUENAILLES LOF: 043188 - id: 250268780499834 née le 08/09/2022 (RANGER DE KEHL TA ZING x RAVEN DES TERRES DE BOURGUENAILLES) Prod: Mmes BENOIST Chantal / NICOLAS Alexandra, Prop: Mme SCHOFIELD Isabelle

CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 8 RUBY DE KANG KHARKA LOF: 041506/06321 id: 250269590135323 née le 01/04/2020 (LIHOUANG DE KOEMPFER x MISS YOU DES PRECIEUX DU CHEIRON) Prod et prop: Mme CHANUT Chantal
- 9 SHAKTI DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX LOF: 042219 id: 250269590504919 née le 28/03/2021 (I-SANGYE-NYIMA-CHU DES CYRES DE GELUKPA x NOUCHKA DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX) Prod et prop: Mme ALAVOINE Véronique
- 49 RI TCHENREZI TSEYANG DE KEHL TA ZING LOF: 041986 id: 250268600351669 née le 27/12/2020 (TI LA SHU ZKY IS THE LIMIT x MICKY DES SYLPHES ENCHANTEES) Prod: Mme M. KRAMARZ Carmen et M., Prop: Mme SEGALA Patricia

CLASSE CHAMPION FEMELLE

10 (CH) SHALIMAR DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX LOF: 042218/06282 - id: 250269590504355 née le 28/03/2021 (I-SANGYE-NYIMA-CHU DES CYRES DE GELUKPA x NOUCHKA DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX) Prod: Mme ALAVOINE Véronique, Prop: Mme CHANUT Chantal

CLASSE VETERAN FEMELLE

11 GANDJA DE KALING CHU LOF: 034235/05659 - id: 250269604481041 née le 25/09/2011 (TRASCHI-DELEG LOBSANG MAX x CHATAIGNE) Prod: Mme MORIN Annette, Prop: Mme CHANUT Chantal

NE CONCOURANT PAS FEMELLE

12 RANJHI DE KANG KHARKA LOF: 041507/06259 - id: 250269590135492 née le 01/04/2020 (LIHOUANG DE KOEMPFER x MISS YOU DES PRECIEUX DU CHEIRON) Prod: Mme CHANUT Chantal, Prop: M. JOSSE Philippe

(C)

(C)

(C)

13 ROMY DE KANG KHARKA LOF: 041508/06254 - id: 250269590135499 née le 01/04/2020 (LIHOUANG DE KOEMPFER x MISS YOU DES PRECIEUX DU CHEIRON) Prod: Mme CHANUT Chantal, Prop: M. JOSSE Philippe

CONFIRMATION FEMELLE

14 SURYA DU DOMAINE DE JALNA LOF: 042316 - id: 250268600329901 née le 27/04/2021 (POKAHRA ASSAM LEH x I CHUNG CHUNG BYA DE LA GARDE ADHEMAR) Prod et prop: Mme TOGA Bella

SHIH TZU

CLASSE PUPPY MALE •

- **SOLARIS AVIS Y SAIKO** PKR: 98553 id: 616093902106480 né le 15/08/2022 ((CH) MASASHI SOLARIS AVIS VESELIY GREMLIN x (CH) SAKE SOLARIS AVIS RAINBOW OF HAPPINESS) Prod: Mme BOGUSIA LENART, Prop: Mme RIVES-CRUCIANI Viviane
- 16 TELLEMENT BELLE LA VIE TAIHE DIAN LOF: 096933 id: 250269591126931 né le 27/09/2022 (SAFFRON SHERHY VIRTUOSO x LA VIE EST BELLE TAIHE DIAN) Prod: Mme STANKOVIC Sandra, Prop: Mme CACHARD Corine
- 17 TIBURCE DES JARDINS D'EUCALYPTUS LOF: 096204 id: 250268780340519 né le 22/08/2022 (NEWTON BABY TCHANG DE L'ENCRE DE CHINE x MANDARIN GARDEN'S PLUME) Prod: Mme CACHARD SHELDON Corine, Prop: Mme CACHARD Corine
- 18 TRISTAN DE KAGYU LING LOF: 096519 id: 250269591168592 né le 18/09/2022 (SEVEN SECONDS OF' LOVE TAIHE DIAN x LIVE FOR ME DE KAGYU LING) Prod: Mme ARDILLY NICOLAI Isabelle, Prop: Mme NICOLAI Isabelle

CLASSE JEUNE MALE •

- 19 T'HAWAII DES TRESORS DE TANHANKARA LOF : 095345 id : 250269590485436 né le 22/05/2022 (XERALANE'S THUNDERBIRD x MALINA VESELIY GREMLIN) Prod : Mme RAJFURA Monique, Prop : Mme ROCHAT Isabelle
- 20 TIAGO LOF: 095140 id: 250269300235522 né le 24/04/2022 (PERFECT DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS x JIVANSHY DU VAL DE LA SALAMANDRE) Prod: Mme LECLERCQ Carine, Prop: Mme GALLERI Aline

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

21 SHAMALOW DES ROSES DE CORAIL LOF: 092323/08779 - id: 250269590687251 né le 05/08/2021 (NEWTON BABY TCHANG DE L'ENCRE DE CHINE x JAIMY LEEN DES ROSES DE CORAIL) Prod et prop: Mme GIROST Olivia

CLASSE OUVERTE MALE •

- 22 NEWTON BABY TCHANG DE L'ENCRE DE CHINE LOF: 079420/07976 id: 250269606919577 né le 04/08/2017 (DA VINCI CODE DES LOGES DE KARITA x EGERIE STAR DE L'ENCRE DE CHINE) Prod et prop: Mme DEPECKER Sandrine
- 23 SYRIUS DE LA MURAILLE DE CHINE LOF: 090903 id: 250269608805786 né le 14/02/2021 (JICKY-LI DE LA MURAILLE DE CHINE x ODYSSEE DE KAGYU LING) Prod et prop: Mlle REZZONICO Claude

NE CONCOURANT PAS MALE

- 24 NAM KHA DES MATINS DU PECH LOF: 077268/07898 id: 250269802696175 né le 13/02/2017 (HOLA-RAFA-VAMOS D'OYA SHIVO x GABI) Prod et prop: Mme HARMAND-BADEUIL Catherine
- 25 SEVEN SECONDS OF' LOVE TAIHE DIAN LOF: 093053/08680 id: 250269590469573 né le 29/06/2021 (POUR LE MEILLEUR TAIHE DIAN x IDYLLE DIVINE TAIHE DIAN) Prod: Mme STANKOVIC Sandra, Prop: Mme NICOLAI Isabelle

CLASSE PUPPY FEMELLE

- 26 THALYA DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS (dite TESS) LOF: 096936 id: 250269100334505 née le 18/08/2022 (POUR LE MEILLEUR TAIHE DIAN x NICE TO MEET YOU TAIHE DIAN) Prod et prop: Mme RICARD Brigitte
- 27 TSARINE DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS LOF: 000132-id: 250269100334511 néele 18/08/2022 (POUR LE MEILLEUR TAIHE DIAN x NICE TO MEET YOU TAIHE DIAN) Prod et prop: Mme RICARD Brigitte
- 28 TZU LING LOU DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS LOF: 096612 id: 250269100334479 née le 08/10/2022 (LOU'CHENZOU x LING TZU DU DOMAINE DE SONAM) Prod et prop: Mme RICARD Brigitte

(C)

CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 29 MARCIA SWEET ADDICT PKR: ? id: 616099120052337 née le 23/05/2022 (SAFFRON SHERRY JIM BEAM x MALEFICIENT VESELIY GREMLIN) Prod: Mme RESZCZYNSKA Katarzyna, Prop: Mme RICARD Brigitte
- **30** THENAIS DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS LOF: 094363/13504 id: 250269100263156 née le 21/01/2022 (PREM IS BLACK DU MAS DE QUERCY x ORGANZA DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS) Prod et prop: Mme RICARD Brigitte
- 31 TOOTSY DE KAGYU LING LOF: 095887 id: 250269590817865 née le 30/06/2022 (SEVEN SECONDS OF' LOVE TAIHE DIAN x O'DAMAY DE KAGYU LING) Prod: Mme ARDILLY NICOLAI Isabelle, Prop: Mme NICOLAI Isabelle
- **48** THALYA LOF: 095138 id: 250269300235252 née le 24/04/2022 (PERFECT DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS x JIVANSHY DU VAL DE LA SALAMANDRE) Prod et prop: Mme LECLERCQ Carine

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- **32** MANDARIN GARDEN'S SAMDUP DAWA LOF: 093602 id: 250269100290673 née le 29/10/2021 (LASHALIMAR FIRE STORM x MANDARIN GARDEN'S ORIENTAL OPALINE) Prod: Mme EGNER-HEINTZ Elisabeth, Prop: Mme HARMAND-BADEUIL Catherine
- 33 SAFYR DE KAGYU LING LOF: 093544 id: 250269590543947 née le 01/11/2021 (RHYTHM DE KAGYU LING x NOEMIE DE KAGYU LING) Prod: Mme ARDILLY NICOLAI Isabelle, Prop: Mme NICOLAI Isabelle

CLASSE OUVERTE FEMELLE

- **34** MANDARIN GARDEN'S PLUME LOF: 085996/12659 id: 250269100039550 née le 23/10/2019 (LAGREYN AMADEO x MANDARIN GARDEN'S MELODY COOL) Prod: Mme EGNER HEINTZ Elisabeth, Prop: Mme CACHARD Corine
- 35 SADE DE KAGYU LING LOF: 092977/13393 id: 250269590700012 née le 06/09/2021 (MAXI DE KAGYU LING x OLYMPIA DES ALPILLES EN PROVENCE) Prod: Mme ARDILLY NICOLAI Isabelle, Prop: Mme NICOLAI Isabelle
- **36** SAVANNAH LOF: 091708/13231 id: 250269608698564 née le 11/05/2021 (NEWTON BABY TCHANG DE L'ENCRE DE CHINE x MANDARIN GARDEN'S PLUME) Prod: Mme CACHARD SHELDON Corine, Prop: Mme CACHARD Corine
- 37 SWANNIE LOF: 091709/13230 id: 250269608698284 née le 11/05/2021 (NEWTON BABY TCHANG DE L'ENCRE DE CHINE x MANDARIN GARDEN'S PLUME) Prod: Mme CACHARD SHELDON Corine, Prop: Mme CACHARD Corine
- 38 SYA'S LIVING DOLL NHSB: 3182044 id: 528140000781026 née le 30/12/2019 ((CH) PICCOLO TIBET HEARTBREAKER x (CH) WHISPERING LOVE'S VIRGINIA) Prod: Mme BOONE S Y A, Prop: Mme DEPECKER Sandrine

CLASSE CHAMPION FEMELLE

39 (CH) RUNWAY DE KAGYU LING LOF: 089879/13175 - id: 250269590409685 née le 04/11/2020 (MAXI DE KAGYU LING x TEENANGEL I NEVER SAY NEVER) Prod: Mme ARDILLY-NICOLAI Isabelle, Prop: Mme NICOLAI Isabelle

NE CONCOURANT PAS FEMELLE

40 COLORIO'S HERMIONE JEAN GRANGER LOF: 077878/11372 - id: 380260100356789 née le 02/04/2016 (COLORIO'S EVANN EXCLUSIVE EDITION x WISHING YOU WHERE HERE) Prod: Mme COLORIO Maria-Rosa, Prop: Mme ROCHAT Isabelle

CLASSE CONFIRMATION FEMELLE

- 41 RHAPSODY-SHU SHAH ABBAS LOF: 088707/13077 id: 250268600265924 née le 09/08/2020 (SAFFRON SHERHY AMBASSADOR x R'NAPEA TSIN Z IVAFRE) Prod: M. KLEIN Jean-Claude, Prop: Mme RIVES-CRUCIANI Viviane
- **42** RUNWAY YOU BE ANGELO DE MORGANAN'DHO LOF: 089762 id: 250269590229663 née le 22/08/2020 (MAXI DE KAGYU LING X NINI GALANT DE MORGANAN'DHO (DITE LA GOULUE)) Prod et prop: M. IRIART Pascal
- **43 SOLARIS AVIS HARUNA** PKR: IX-97781 id: 616093902106452 née le 19/05/2022 (MASASHI SOLARIS AVIS VESELIY GREMLIN x SOLARIS AVIS Y'WE HAVE A DREAM SINISSIPI) Prod: Mme BOGUSIA Lenart, Prop: Mme RIVES-CRUCIANI Viviane

(C)

(C)

EPAGNEUL TIBETAIN

CLASSE VETERAN MALE •

44 LEWIS DU DOMAINE DE FREGATE LOF: 008690/01308 - id: 250269802390458 né le 01/02/2015 (HAIMI AT SAMSKARA x FALONE DE LA POMMERAIE DU JET) Prod: Mme M. LALLEMAND-CUIRET Véronique / CUIRET, Prop: Mme LALLEMAND Véronique

CLASSE PUPPY FEMELLE

45 THALIE DU JARDIN D'HOLLY LOF: 013165 - id: 250269100337295 née le 20/08/2022 (NAMKHA DU DOMAINE DES CHUNG DALZA x NOLIE VALLEY DOGS DREAMING) Prod: Mme M. MARCO Magali et Eric, Prop: Mme HENRY Isabelle

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE

46 SADKO SAMOTSVETY JACQUELINE (dite SYBELLE) RKF: 6305918 - id: 643094100659670 née le 16/06/2021 (SADKO SAMOTSVETY BONBON x SADKO SAMOTSVETY DAYSI) Prod: Mme TROFIMOVA T.V., Prop: Mme HENRY Isabelle

CLASSE OUVERTE FEMELLE

47 PERET PA-EN-RENENOUTET OF WEST MYSTERY (dite PEARL) LOF: 011777/02046 - id: 250268501902179 née le 30/12/2019 (M'CHOCOLATE-ON-WHITE WARE OF WEST MYSTERY x NA NEFER AMRIT ICHCHA DES SENTES DE JACATIANG) Prod: Mme RAGEAU Isabelle, Prop: Mme HENRY Isabelle



LISTE DES EXPOSANTS

Mme ALAVOINE Véronique 159, chemin de St Lazare 83670 BARJOLS - 06 88 60 09 12	5-9
Mme CACHARD Corine - 06 70 94 62 75	
Mme CHANUT Chantal Bastide la Figuette 783, chemin de la Clouachière 83390 PIERREFEU DU VAR - 06 82 65 86 13	8-10-11
M. DALEST André 24, rue de Navarin 13006 MARSEILLE - 06 10 23 54 92	6
Mme DEPECKER Sandrine 15, rue Pasteur 06400 CANNES - 07 50 52 20 10	22-38
Mme GALLERI Aline	20
Mme GIROST Olivia 169, rue Daniel Isnard 83480 PUGET SUR ARGENS	21
Mme HARMAND-BADEUIL Catherine 16, avenue Jean Couderc 24590 SALIGNAC EYVIGNES - 06 31 69 05 39	24-32
Mme HENRY Isabelle 305, route des Fumades 30340 ROUSSON - 06 89 98 64 91	45-46-47
M. IRIART Pascal 36, route de St Rémy 13520 MAUSSANE LES ALPILLES - 06 67 82 23 83	42
M. JOSSE Philippe 5 Bis, montée du Réservoir 13124 PEYPIN	1-12-13
Mme LALLEMAND Véronique 660, chemin des Ginestes 83110 SANARY SUR MER - 06 11 28 15 81	44
Mme LECLERCQ Carine Villa 29 - Rés. Cosse Mari 15, chemin du Petit Perroquet 34300 AGDE - 07 88 46 68 15	48
Mme NICOLAI Isabelle 648, chemin Pied de Massel 83170 TOURVES - 06 14 80 80 13	18-25-31-33-35-39
Mile REZZONICO Claude Le St Marcel 7, rue Aurore 06000 NICE - 07 60 30 07 07	23
Mme RICARD Brigitte 5 Bis, chemin Laval 31140 ST LOUP CAMMAS - 06 89 15 84 93	26-27-28-29-30
Mme RIVES-CRUCIANI Viviane 19, avenue du Littoral 34300 AGDE - 06 50 41 59 52	15-41-43
Mme ROCHAT Isabelle 15, avenue du Mont Joli 83120 STE MAXIME - 06 42 05 56 53	19-40
M. SAGLIETTO Gilbert	2
Mme SCHOFIELD Isabelle Villa 15 7, vieux cheimn de Gairault 06100 NICE - 06 83 13 50 54	7
Mme SEGALA Patricia 5, chemin des Fangouses 48800 VILLEFORT - 06 72 23 82 25	49-50
Mme SEVILLA Marie-Noëlle 227, chemin des Orangers 06210 MANDELIEU LA NAPOULE - 06 13 60 66 64	4
Mme TOGA Bella 1372 chemin du Vieux Bounias 84200 CARPENTRAS - 06 20 78 82 19	3-14



TAN

Races	Cat	Identification	Nom du chien	Exposant
	1	250269590472267	SAATHIYA DE KANG KHARKA	M. JOSSE Philippe
LHASSA APSO	5	250268600310780	VERY VERSACE'S ROCK'N'ROLL	Mme ALAVOINE Véronique
711 30	9	250269590504919	SHAKTI DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX	Mme ALAVOINE Véronique
	15	616093902106480	SOLARIS AVIS Y SAIKO	Mme RIVES-CRUCIANI Viviane
	19	250269590485436	T'HAWAII DES TRESORS DE TANHANKARA	Mme ROCHAT Isabelle
	20	250269300235522	TIAGO	Mme GALLERI Aline
SHIH TZU	21	250269590687251	SHAMALOW DES ROSES DE CORAIL	Mme GIROST Olivia
	36	250269608698564	SAVANNAH	Mme CACHARD Corine
	37	250269608698284	SWANNIE	Mme CACHARD Corine
	48	250269300235252	THALYA	Mme LECLERCQ Carine

BREATH

Races	Cat	Identification	Nom du chien	Exposant
SHIH TZU	34	250269100039550	MANDARIN GARDEN'S PLUME	Mme CACHARD Corine





SARL - 67 rue du G $^{\rm al}$ Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189 Adresse INTERNET : https://cedia.fr - E-mail : expo@cedia.fr

Dépot Légal : Mai 2023

LOOK CARE®

SERUM DERMO-COSMÉTIQUE POUR ANIMAUX

LOOK CARE®: une nouvelle marque dermo-cosmétique Française destinée au bien être de l'animal et de l'utilisateur.

Comme les humains, nos compagnons à quatre pattes développent de plus en plus de problèmes dermatologiques et d'intolérance cutanée. De la simple démangeaison à la dermatite atopique canine, les causes sont multiples : environnement, alimentation, prise de médicaments.

L'utilisation de produits cosmétiques inadaptés est loin d'être estimée à sa juste valeur par un propriétaire perdu (et on le comprend!) par l'offre cosmétique existante!

Le décryptage d'ingrédients est une science réservée aux formulateurs. Les produits cosmétiques pour usage humain ne sont pas adaptés pour les animaux (en raison notamment du pH cutané et d'une perméabilité cutanée différente).

Quant aux produits cosmétiques pour animaux la majorité d'entre eux contiennent de nombreux allergènes, une pléthore de conservateurs irritants voir très irritants (certains étant au passage interdits en formulation cosmétique humaine), beaucoup d'ingrédients éthoxylés et des ingrédients controversés par la réglementation.

Ces produits utilisés seuls ou en association (type protocole) ou fabriqués en « mixture » maison peuvent être à l'origine de la survenue de problèmes cutanés. Ils peuvent, de surcroît, participer à l'entretien ou bien l'aggravation de pathologies dermatologiques installées, que le vétérinaire tentera de soigner avec l'arsenal médicamenteux existant.

LOOK CARE® est née de la rencontre entre une toiletteuse expérimentée et une cosmétologue de renommée internationale ayant travaillé pour des acteurs majeurs de l'industrie vétérinaire.

La marque dispose d'une double expertise au service de la performance produit, du respect de l'animal et celui de l'utilisateur.

Innovation, Expertise formulation et Green Science constituent l'ADN de la marque dermo-cosmétique.

La charte de développement exclue l'utilisation de parfum, d'allergènes et de silicones, lesquels sont accumulatifs et difficilement biodégradables pour l'environnement.

Les formules sont développées selon les exigences du Règlement Européen applicable aux produits Cosmétiques pour humains et les formules sont soumises à un expert toxicologue pour évaluer la sécurité du produit et une tolérance optimale de la formule établie.

Les formules hautement concentrées sont testées sous contrôle dermatologique.

La fabrication est Française.

Le soin emblématique du savoir-faire de la marque est un sérum premium qui révolutionne à lui tout seul l'activité de toilettage. Issu de plusieurs années de recherches pour sa mise au point, ce surdoué s'adapte à tous les poils et sublime les techniques de styling tout en conférant un rendu ultra naturel. Le sérum LOOK CARE pour allié de choix pour les podiums!

LOOK CARE® s'avère être aussi un allié de choix naturel pour traiter les problèmes dermatologique du didien : de par ses propriétés hydratantes, nutritives et anti inflammatoires, le sérum LOOK CARE calme les démangeaisons et les rougeurs. LOOK CARE® préserve l'homéostasie cutanée et restaure la qualité du film trattolipidique notamment dans le cas de la dermatite atopique canine.

INGRÉDIENTS: huile avocat (persea gratissima oil) huile noisette (corylus avellane seed oil) dicaprylyl carbonate, caprylic/ capric triglycerides.

Pour en savoir plus ou vous abonner rendez-vous sur le site <u>www.lookcare.fr</u> et retrouvez-nous sur Facebook. Frédérique notre experte en toilettage reste à votre disposition au : 06.16.42.30.70

Cosmétiquement vôtre L'équipe LOOK CARE

